



Forêt-bois

GERER DURABLEMENT, VALORISER LOCALEMENT ET ADAPTER LES FORETS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les chiffres clés du territoire

- ❖ La forêt couvre environ 25% du territoire régional
- ❖ 240 000 propriétaires, surface moyenne de 4ha
- ❖ Production annuelle de bois/ha en diminution, notamment du fait du changement climatique
- ❖ Volume de bois vivant sur pied en augmentation malgré la mortalité, car surface en augmentation
- ❖ Nombre de scieries divisé par 2 en 15 ans

Des exemples de dynamiques à l'œuvre en région

- ✓ 650ha/an renouvelés depuis 2021 (soutenus financièrement)
- ✓ 8 massifs classés dans le cadre de la défense des forêts contre les incendies et 5 massifs en cours de classement
- ✓ Un programme de recherche régional spécifique à l'adaptation des forêts au changement climatique
- ✓ Hausse de 44 000 ha de surface de forêts sous documents de gestion durable sur les 4 dernières années

FEUILLE DE ROUTE POUR LE SECTEUR FORET-BOIS

#1 Augmenter la superficie forestière sous gestion durable, notamment en expérimentant des outils de gestion en commun

#2 Transférer les résultats de la recherche et enrichir les références sur l'adaptation des forêts

#3 Sécuriser les approvisionnements des entreprises de 1ère transformation du bois

#4 Mieux valoriser la ressource forestière locale et notamment la ressource secondaire (tremble, chênes de petits diamètres...)

Défis à relever



En région, plus de 90% des propriétaires forestiers disposent de moins de 4ha. **La prédominance de petites propriétés rend moins aisée la gestion optimale des parcelles**, gestion pourtant nécessaire pour permettre notamment le bon renouvellement des peuplements, ou la lutte contre les parasites, et ainsi préserver la **santé des forêts** et son rôle de **puits de carbone**.

Pourquoi ce défi en Centre-Val de Loire ?



62% des forêts privées régionales sont couvertes par des Documents de Gestion Durable (DGD).

Des actions sont possibles, en particulier en sensibilisant les acteurs locaux, notamment à la gestion en commun.

Le **programme SYCOMORE** vise à **évaluer les dépêchements forestiers et à renouveler les essences** pour assurer la pérennité économique et écologique de la filière face au changement climatique. Porté par la volonté des acteurs locaux et grâce à la présence d'organismes de recherche en région, il est majeur que les résultats soient pleinement transférés aux propriétaires et gestionnaires forestiers.

Des actions sont possibles en veillant à la diffusion des résultats de recherche au plus près des acteurs de la filière, par exemple par le biais de rencontres dédiées.

Le Programme Régional de la Forêt et du Bois fait le constat qu'une **partie importante de la ressource forestière régionale**, notamment les gros bois de résineux, le chêne de petit diamètre et d'autres feuillus **demeurent sous-exploités**.

Cela ne permet pas un renouvellement optimal des peuplements et limite le potentiel d'utilisation de la ressource bois.

Des actions sont possibles pour mieux valoriser certaines essences, permettant d'utiliser le bois en substitution à d'autres matériaux, et vers des usages permettant le stockage long de carbone dans le produit bois.

Des actions sont possibles, en engageant par exemple une réflexion objective et interprofessionnelle sur les capacités régionales de stockage du bois.

Défi #1: Augmenter la superficie forestière sous gestion durable, notamment en expérimentant des outils de gestion en commun

Actions d'accompagnement

- Expérimenter** la mise en œuvre d'outils de gestion en commun sur un territoire pilote
- Améliorer** la connaissance et communiquer sur les outils de gestion en commun (de type associations syndicales libres de gestion forestière - ASLGF)
- Renforcer** la sensibilisation des élus sur les menaces qui pèsent sur la forêt (dépréssions, incendies) et à l'importance de la gestion forestière

Porteurs d'actions : CNPF, FNCOFOR, Etat (DRAAF)

Exemples d'actions de territoire*

- Se former** sur le risque feu de forêt, les obligations légales et les outils à la main des collectivités locales
- Mettre** en place une école départementale sur le risque feu de forêt
- Conserv**er des arbres morts et des arbres à cavités pour le maintien de la biodiversité forestière
- Identifier** les arbres remarquables dans le PLUi
- Assurer** un renouvellement forestier particulier sur les zones de captages d'eau

Acteurs potentiels : Collectivités

Actions d'accompagnement

- S'assurer** de la diffusion des résultats au plus près des bénéficiaires finaux et poursuivre les travaux de recherche

Porteurs d'actions : INRAE, Fibois



FÔRET/BOIS



Défi #3: Sécuriser les approvisionnements des entreprises de 1ère transformation du bois

Actions d'accompagnement

- Etudier** les différents outils permettant, via de la mutualisation entre acteurs, de sécuriser et stabiliser l'approvisionnement, en particulier l'opportunité d'une ou des plateforme(s) de stockage et de préparation multi-acteurs pour du bois
- d'œuvre/multiusages** notamment en cas de crise

Porteur d'actions : Fibois

Défi #4: Mieux valoriser la ressource forestière locale et notamment la ressource secondaire (tremble, chênes de petits diamètres...)

Actions d'accompagnement

- Explorer** les opportunités d'intégration de produits bois issus de filières locales dans la commande publique
- Etudier** avec les acteurs les conditions d'émergence de projet(s) industriel(s) permettant de valoriser la ressource locale (tremble, chêne de petits diamètre, ...)

Porteur d'actions : Fibois

Exemples d'actions de territoire*

- Intégrer** le soutien des constructions bois dans les stratégies territoriales
- Intégrer** dans la commande publique des critères de certification en matériaux biosourcés
- Favoriser** les bâtiments en bois ou produits biosourcés, et faire labelliser les bâtiments « Bâtiment Biosourcé » ou « Bâtiment Bas Carbone » (BBCA)
- Mettre en avant** le label d'Etat « Bâtiment Biosourcé »
- Intégrer** des obligations d'utilisation du bois non seulement pour les constructions neuves mais également pour les rénovations
- Constituer** un partenariat à plusieurs communes visant à produire localement des plaquettes de bois à partir de taillis ou bois à courte rotation

Acteurs potentiels : Collectivités, administrations, interprofession

* Actions de territoire estimées les plus pertinentes par la COP 24 (+ d'actions dans le plan d'actions de la COP planification écologique)